

Webinaire

La finance à impact : effet de mode ou tendance de fond de la finance durable ?

Événement co-organisé par secrétariat d'État chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable et Finance for Tomorrow

Jeudi 25 mars 2021 – 9h - 12h

La finance s'est emparée des enjeux du développement durable de notre économie depuis plusieurs années. Parmi toutes les tendances de cette finance durable qui promet de la rentabilité et de la soutenabilité, la finance à impact répond aux aspirations des citoyens qui souhaitent que leur épargne soit engagée au service d'enjeux sociaux et environnementaux et que les résultats de cet engagement financier soit mesurable, à rebours des pratiques de green ou social-washing qui dégradent la confiance des investisseurs.

Cet évènement est l'occasion de présenter les approches de différents acteurs français, spécialisés ou non dans l'impact et de discuter des perspectives économiques et réglementaires de ce segment qui pourrait fournir un nouvel horizon à la performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Programme

Discours d'introduction d'Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable (9h - 9h10)

Mot d'introduction d'Augustin de Romanet (9h10-9h15), Président Paris EUROPLACE, PDG du groupe ADP

Table-ronde n°1 : Finance à impact : pour une définition et une vision partagée en France (9h15 -10h)

Cette première table ronde aura d'abord pour objectif de faire un tour d'horizon des définitions de la finance à impact actuellement utilisées et d'apprécier leur degré d'attractivité et le potentiel de développement de ce secteur. Un ensemble de prérequis (intentionnalité, additionnalité, mesure) permettent déjà d'identifier les acteurs concernés et de situer la finance à impact comme une composante de la finance durable en ce qu'elle permet de répondre activement à des besoins collectifs. La présentation de l'engagement et de la stratégie *d'impact investing* d'acteurs associatifs, financiers et des autorités publiques attestent de la vitalité de cette pratique en France.

Introduction et modération par : **Thierry Déau**, président de Finance for Tomorrow & Président Directeur Général et fondateur, Meridiam

Intervenants

Laurence Laplane, Directeur Impact Investing, Amundi

Raphaele Leroy, Responsable engagement/ RSE, BNP Paribas

Fanny Picard, Présidente, Alter Equity

Laure Villepelet, Directrice de l'ESG, Tikehau Capital

Table-ronde n°2 : La recherche de bonnes pratiques d'évaluation capables d'offrir un nouvel horizon à l'ESG? (10h - 10h45)

La finance à impact se caractérise aujourd'hui par une diversité de méthodologies et de mesures d'impact. Il existe des méthodologies privées destinées à accompagner des investisseurs dans la prise en compte de critères extra-financiers, des initiatives nées de consensus au sein d'organisations internationales. Les autorités françaises ont quant à elles financé des travaux de recherche sur la finance à impact menés par l'association iiLab. La promotion du savoir-faire de la place de Paris pour s'appuyer sur des développements méthodologiques collectivement partagés.

Introduction et modération par : **Sandra Bernard Colinet**, Membre de la société française des analystes financiers (SFAF) et rédactrice du rapport « investir pour transformer durablement »

Intervenants

Axel Bonaldo, Directeur Business Development Europe, Impak Finance

Philippe Taffin, Directeur des Investissements, Aviva & Pilote de la taskforce Impact, Finance for Tomorrow

Laetitia Tankwe, Conseillère du Président, IRCANTEC

Aglaé Touchard Le Drian, Directrice associée, Raise Impact

Pause (10h45 - 11H)

Table-ronde n°3 : réguler la finance à impact, quelles pistes de réflexion pour l'Europe? (11h-11h45)

La mesure d'impact se révèle être un exercice difficile et dont les fondements méthodologiques n'apparaissent pas encore suffisamment robustes. Ces démarches émergentes font face à un certain nombre de défis tels que la collecte de données fiables et leur coût élevé, la recherche d'une articulation entre l'impact et l'investissement socialement responsable (ISR) et doivent tenir compte d'un cadre réglementaire européen en cours d'élaboration. La protection de l'épargnant et des investisseurs devrait être au cœur d'une éventuelle régulation.

Introduction et modération par :

Intervenants

Patricia Crifo, Economiste, professeure à l'Ecole Polytechnique, Chercheuse au CREST (CNRS)

Alix Faure, Directrice investissement responsable, AFG

Adrienne Horel-Pagès, Directrice engagement durable, RSE et communication, LBPAM

Bastien Rosspopoff, Adjoint au directeur de la division expertise de la gestion d'actifs de l'AMF

Wrap-up par Thierry Déau (11h45-11h55)

Intervention de clôture (11h55-12h)